



**MAIRIE DE CHEMAUDIN  
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 11 MARS 2014**

Le conseil municipal s'est réuni le Mardi 11 Mars 2014 à 20h30 dans la salle du conseil municipal à Chemaudin sous la présidence de Monsieur le Maire.

**Secrétaire de séance :** François DODANE

**Présents :** Gilbert GAVIGNET, François DODANE, Marie-Pascale BRIENTINI, Jean-Yves RENOU, Annie CHIBOUB, Aurore HENRIOT, Charles HARDY, Samuel DROMARD, Philippe FAGOT, Bruno COSTANTINI, Daniel VANNIER, Sabrina BAILLARD

**Absents excusés :** Henri VERNEREY ayant donné pouvoir à François DODANE

**Absent :** Pierre-Yves LE GOFF

**Ordre du jour de la séance**

1. Approbation du compte rendu de la séance du 14 Janvier 2014
2. Comptes Administratifs 2013 (Délibération pour 2-3-4)
3. Approbation des comptes de gestion
4. Affectation des résultats
5. Règlement du cimetière (Délibération)
6. Demande de place de stationnement de taxi
7. Vente de terrain à Mme Vermot (Délibération)
8. Ouverture de crédit avant vote du BP 2014 (Délibération)
9. Renouvellement bail garage communal (Délibération)
10. Tarifs stage gym zumba vacances d'avril (Délibération)
11. Rapports de commissions
12. Convention avec la SPA (Délibération)
13. Questions diverses

---

• **Approbation du compte rendu de la séance du 14 Janvier 2014**

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

• Et 3 et 4 Comptes Administratifs 2013(délibérations)

➤ Budget Bois

	<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>INVESTISSEMENT</i>	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Report 2012		23 131.95€	2 488.80€	
Réalisation de l'exercice 2013	44 495.57€	59 630.76€	-	2 488.80€
Reste à réaliser			9 065.25€	

Résultats	38 267.14€	9 065.25€
-----------	------------	-----------

*Le Maire ayant quitté la salle pour le vote du compte administratif.*

*Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide :*

- *d'affecter 9 065.25€ en recette d'investissement au compte 1068*
- *de reporter 29 201.89€ en recette de fonctionnement 2014*
- *de reporter le déficit d'investissement de 9 065.25€ en dépenses d'investissement 2014.*

➤ Budget Assainissement

	<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>INVESTISSEMENT</i>	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Report 2012		6 532.39€		34 035.08€
Réalisation de l'exercice 2013	120 778.52€	134 629.57€	14 528.41€	49 590.98€

Résultats	20 383.44€	69 097.65€
-----------	------------	------------

*Le Maire ayant quitté la salle pour le vote du compte administratif.*

*Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide :*

- *de reporter l'excédent de fonctionnement de 20 383.44€ en recettes de fonctionnement 2014*
- *de reporter l'excédent d'investissement de 69 097.65€ en recettes d'investissement 2014.*

➤ Budget Commerces

	<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>INVESTISSEMENT</i>	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Report 2012		13 800.26€		9 317.05€
Réalisation de l'exercice 2013	41 397.08€	45 307,80€	23 723.57€	22 967.53€
Résultats	17 710.98€		8 561.01€	

*Le Maire ayant quitté la salle pour le vote du compte administratif.*

*Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide :*

- *de reporter l'excédent de fonctionnement de 17 710.98€ en recettes de fonctionnement 2014*
- *de reporter l'excédent d'investissement de 8 561.01€ en recettes d'investissement 2014.*

➤ Budget Petite Enfance

	<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>INVESTISSEMENT</i>	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Report 2012		19 353.40€		12 141.58€
Réalisation de l'exercice 2013	123 110.79€	112 088.28€	3 241.80€	11 029.33€
Résultats	8 330.89€		19 929.11€	

*Le Maire ayant quitté la salle pour le vote du compte administratif.*

*Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide :*

- *de reporter l'excédent de fonctionnement de 8 330.89€ en recettes de fonctionnement 2014*
- *de reporter l'excédent d'investissement de 19 929.11€ en recettes d'investissement 2014.*

➤ Budget Commune

	<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>INVESTISSEMENT</i>	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Report 2012			536 482.91€	
Réalisation de l'exercice 2013	1 021 958.13€	1 507 249.96€	1 239 353.78€	1 650 267.10€
Résultats	485 291.83€		-	125 569.59€
Restes à réaliser 2013			250 235.20€	155 809.39€
Résultats	265 296.43€		-	219 995.40€

*Le Maire ayant quitté la salle pour le vote du compte administratif.*

*Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide :*

- *d'affecter l'excédent de fonctionnement de 485 291.83€ en recettes d'investissement au compte 1068*
- *de reporter le déficit d'investissement de 125 569.59€ en dépenses d'investissement 2014.*

Les comptes administratifs de l'année 2013 sont conformes aux comptes de gestion du percepteur.

• 5 Règlement du cimetière

Mme Brientini explique la nécessité d'avoir fait réaliser un nouveau plan, l'ancien étant inapproprié.

Mr Fagot explique le règlement avec de nouvelles dispositions.

- Définition de 3 zones :

Zone A : Les dimensions des concessions pourront être ajustées en fonction des concessions existantes.

Zone B : Les dimensions finies de la concession seront de 2,40 m x 1.40 m (monument funéraire avec stèle, granit ou marbre).

Zone C : les dimensions finies des caveaux d'urnes seront de 90 x 70 x 8 cm.

- Chacune des concessions est trentenaire avec une possibilité de renouvellement à expiration de la période de validité.
- Les places sont concédées en continuité dans une ligne jusqu'à ce que celle-ci soit complète.
- Un caveau d'attente sera mis à disposition.
- Toute opération dans le cimetière doit faire l'objet d'une demande préalable demandée en mairie pour autorisation de travaux.

Règlement complet à disposition en mairie.

Tarifs des concessions

Tarifs 2014 Concessions Zones A et B

Durée	Type de concession	Tarifs en Euros
30 ans	Concession pleine terre	250 €
30 ans	Concession pour caveau	400 €
30 ans	Concession pleine terre pour renouvellement 30 ans	150 €
30 ans	Concession pour caveau pour renouvellement 30 ans	300 €

Tarifs 2014 Zone C

Durée	Type de concession	Tarifs en Euros
30 ans	Urne en pleine terre	295 €
30 ans	Caveau d'urne 4 urnes règlementaires maximum (terrain + caveau)	695 €
30 ans	Renouvellement caveau d'urnes	595€
30 ans	Columbarium (4 urnes règlementaires maximum)	695 €
30 ans	Renouvellement columbarium	595€

*Vote à l'unanimité.*

• **6 Demande de place de stationnement de taxi**

*Suite à une demande, le maire explique les modalités d'attribution d'une place de taxi sur la commune. Après réflexion, le conseil refuse la demande à l'unanimité.*

- **7 Vente de terrain à Mme Vermot**

Pour faire suite à la demande de Me Vermot et conformément au document d'arpentage, le conseil municipal accepte à l'unanimité de céder la partie cadastrée AA 240, soit 29 M2 au prix de 7€, frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur.

- **8 Ouverture de crédits avant vote du budget 2014.**

- Engagement de 170 000€ au budget commune 2014 au compte 1641 pour le remboursement par anticipation du prêt TVA contracté en 2012. Cette dépense sera reprise au BP 2014.
- Engagement de 12 000€ au budget commerces 2014 au compte 2135 pour le remboursement de sinistres. Cette dépense sera reprise au BP 2014.

Accord à l'unanimité.

- **9 Renouvellement de bail garage communal**

Les baux de Mr Genevois et Mme Mérignac arrivant à échéance le 31 mars (25€/mois). Un renouvellement de bail est proposé pour 3 ans au prix de 26€ par mois.

Accord à l'unanimité.

- **10 Tarifs stage gym et zumba**

Stage d'activité nouvelle, avec une proposition d'un 1€ par personne pour ce stage.

Accord à l'unanimité

- **11 Rapport de commissions**

Réunion du SICA. Il n'y aura pas d'appel à cotisation pour l'année 2014.

- **12 Convention avec la SPA**

Le conseil municipal accepte de renouveler la convention de participation pour un montant de 0.35€ par habitant.

Accord à l'unanimité.

- **Questions diverses**

- **Alignement parcelle de terrain VIEILLE/SELMANE**

Pour faire suite à une régularisation d'alignement, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'acquérir une parcelle de 65 M2 environ au prix du terrain agricole soit 0.50 € du M2. Frais de géomètre et notaire à la charge de la commune.

Accord à l'unanimité

- **Zone du SMAIBO**

Suite à la modification du PLU, la charge de travail lors de cette modification ayant porté essentiellement sur la zone du SMAIBO, 40% du montant des frais engagés pour cette modification seront supportés par la SEDD.

*Accord à l'unanimité.*

- **Demande du restaurant l'ATELIER pour le rachat du bar tabac restauration rapide**

Une demande d'acquisition a été faite par le propriétaire du restaurant l'ATELIER de Serre les Sapins. Le conseil municipal refuse à l'unanimité la vente des murs. Un courrier sera fait dans ce sens.

**ETAT DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE**

**Délibération 2014-11** : vote du compte administratif Bois 2013

**Délibération 2014-12** : vote du compte administratif Assainissement 2013

**Délibération 2014-13** : vote du compte administratif Commerces 2013

**Délibération 2014-14** : vote du compte administratif Petite Enfance 2013

**Délibération 2014-15** : vote du compte administratif Commune 2013

**Délibération 2014-16** : Tarifs des concessions et caveaux d'urnes

**Délibération 2014-17** : Vente de terrain à Mme Vermot

**Délibération 2014-18** : Ouverture de crédit avant vote du budget 2014

**Délibération 2014-19** : Renouvellements de baux communaux

**Délibération 2014-20** : Tarifs stage zumba

**Délibération 2014-21** : Convention avec la SPA

**Délibération 2014-22** : Vente de terrain Vieille/Selmane

**Délibération 2014-23** : Zone du SMAIBO

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures et 15 mns.



<i>GAVIGNET Gilbert</i>	
<i>DODANE François</i>	<i>B.P.P.</i>
<i>RENOU Jean-Yves</i>	
<i>BRIENTINI Marie-Pascale</i>	
<i>BAILLARD Sabrina</i>	
<i>CHIBOUB Annie</i>	
<i>COSTANTINI Bruno</i>	
<i>DROMARD Samuel</i>	
<i>FAGOT Philippe</i>	
<i>HARDY Charles</i>	
<i>VANNIER Daniel</i>	
<i>HENRIOT Aurore</i>	
<i>VERNEREY Henri</i>	